

Association Sportive

L'AS au lycée

Professeurs responsables : Olivier LOVISCO et Anthony REITER

Au lycée : courant septembre 2022, des permanences seront organisées, au bureau EPS.

Fournir :

- une autorisation parentale à retirer auprès des enseignants
- 25 € par chèque à l'ordre de « Association Sportive Saint-Joseph » ou en espèces
- certificat médical pour l'inscription à l'activité rugby avec mention pratique du rugby en compétition

Sans l'ensemble des documents, il ne sera pas possible de débiter l'AS car une demande de licence est nécessaire pour être assuré.

Les sports possibles à l'AS sont : football, futsal, tennis, golf, rugby, basket, badten et badminton.

Les élèves ont la possibilité de s'inscrire dans plusieurs disciplines sportives.

Seules les activités basket et rugby bénéficient d'un entraînement hebdomadaire. Les activités : badminton, futsal, tennis voire golf peuvent bénéficier d'entraînements ponctuels selon les disponibilités des professeurs.

Nous participons aux compétitions UGSEL et UNSS le mercredi après-midi.